

Examen médical d'aptitude au travail de nuit et conseils idoines

Libération du secret médical

(voir Guide Travail de nuit ou en équipes: abrégé des mesures préventives d'ordre médical)

Pour pouvoir proposer des mesures destinées à modifier les conditions de travail en cas d'*aptitude à certaines conditions* ou de *non-aptitude* du travailleur, le médecin doit être libéré du secret médical à l'égard de l'employeur.

Ces données sont traitées de manière confidentielles et employées uniquement dans le but indiqué ci-dessus.

Déclaration

Je soussigné(e).....libère (médecin)

du secret médical envers la personne responsable de mon affectation dans l'entreprise,

M. / Mme en ce qui concerne mon aptitude à cette affectation.

Lieu, date:..... (Signature).....